

La **Clé municipalité** est un forfait-formation économique pour une municipalité bénéficiant déjà de la *Politique de tarification*. La *Clé municipalité* donne accès à 8 inscriptions à une ou plusieurs classes virtuelles **d'une durée de 2 heures à 4 heures** de la programmation régulière. Vous bénéficierez ainsi d'un rabais d'un peu plus de **15 % par inscription** sur le prix au tarif membre.

Il est important de planifier la réservation d'une *Clé municipalité* avant de vous inscrire à un ou plusieurs formations du programme, car il n'est pas possible de transférer les inscriptions individuelles déjà facturées au forfait *Clé municipalité*.

Comment réserver une *Clé municipalité* :

Identifiez un responsable et inscrivez ses coordonnées ci-dessous. Complétez le tableau des participants en inscrivant le titre et la date de chaque formation, ainsi que le nom de chacun des participants. Notez que ces renseignements peuvent évoluer en cours d'année. Transmettez le formulaire, ou ses mises à jour, à Marie-Claude Letellier, coordonnatrice – administration et logistique de la COMAQ, à mcletellier@comaq.qc.ca.

Le coût total est de **1 530 \$ plus les taxes**. Une facture vous sera transmise sur réception du formulaire.

Les formations déjà facturées ne pourront être transférées sur la *clé municipalité*.

Identification du responsable

Nom et prénom : _____ Fonction : _____
 Adresse : _____
 Municipalité : _____ Code postal : _____
 Téléphone : _____ Télécopieur : _____
 Courriel : _____

Participants

TITRE DE LA FORMATION	DATE	NOM DU PARTICIPANT
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

Signature : _____ Date : _____

Modalités générales

- La formule **Laissez-passer** ne peut s'ajouter au forfait-formation **Clé municipalité**.
- Les formations du programme en gestion de la performance municipale accréditées par HEC Montréal ne s'appliquent pas à la **Clé municipalité**, tout comme les formations de deux jours du programme régulier.
- L'inscription se fait à l'aide du formulaire, non pas sur Internet.
- Le formulaire est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024..
- Il n'est pas possible de reporter le forfait à une autre année.
- Le rabais est applicable aux employés d'une même municipalité, membres ou non membres.

Annulation d'une formation à l'intérieur de la formule **Clé municipalité**

Il n'y a aucun remboursement possible pour l'annulation d'une formation choisie à l'intérieur de la formule **Clé municipalité**. Seul un report d'inscription vers une autre activité de perfectionnement inscrite à l'horaire en cours d'année et admissible à cette formule sera accepté.

Information

Marie-Claude Letellier,
Coordonnatrice
administration et
logistique, COMAQ

Tél. : 418 527-1231
ou 1 800 305-1031

Télé. : 418 527-4462

mcletellier@comaq.qc.ca